

Dates

Lieu

Module 1 : 11 et 12 mars, 2 avril 2027

Module 2 : 3 et 4 juin, 18 juin 2027

Journée de 9h à 17h Soit **42 heures de formation**

4 supervisions distancielles optionnelles sur rendez-vous

En distanciel

Via Zoom

Lien fourni par la formatrice

Informations du participants

Nom Prénom :

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

E-Mail :

Profession :

Besoins spécifiques :

Devis

Total

Moyens de paiement

Coût de la formation

☐

Parcours complet

A payer avant le début de la formation

850 euros

4 Supervisions optionnelles

☐

200 euros

Module 1

☐

A payer avant le début de la formation

480 euros

2 Supervisions optionnelles

☐

100 euros

Type de paiement

*Cochez votre choix

Par chèque en 1 ☐

versement*

Par chèque en 2 ☐

versements*

Par chèque en 3 ☐

versements*

Par virement* ☐

A encaisser au mois de
et mois de
mois de

IBAN si virement FR76 3000 3003 0300 1501 1407 817
Banque Société Générale

Personne chargée du suivi administratif de la formation (si différente que le participant)

Nom Prénom / Société

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

E-Mail :

Attestation de présence remise à la fin de l'ensemble de la formation

☐

Vous souhaitez une convention de formation (si oui, merci d'indiquer les coordonnées du signataire)

☐

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente jointe au bulletin d'inscription

Date d'inscription

Signature et cachet de l'employeur

Signature du participant

Plus d'information :

☎ 06 61 92 77 99

🌐 www.glori-formation.fr

✉ euvrardglori@gmail.com

📍 7 ter rue du vert chène 70200
LURE

Conditions générales de vente

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles Glori Cavalli Euvrard, s'engage à vendre une prestation de formation dans le cadre de son activité de formation professionnelle continue.

2. Définition

Client : toute personne morale ou physique qui achète la prestation ;

Organisme financeur : organisme finançant la formation ;

Participant : personne physique qui bénéficie de la formation.

3. Modalités d'inscription

L'inscription sera validée à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par le Participant.

4. Prix et modalités de paiement

4.1. Le prix de chaque formation est indiqué sur le bulletin d'inscription et sur la facture. Ce prix inclut la mise à disposition d'un support pédagogique au Participant.

4.2. Glori Cavalli Euvrard étant un organisme de formation professionnelle continue non assujetti à la TVA (article 261-4-4° du CGI), les prix sont établis nets de taxe.

4.3. Le paiement du prix s'effectue, à l'inscription : (i) soit par chèque, libellé à l'ordre de l'« Glori Cavalli Euvrard » ; (ii) soit par virement, effectué au titulaire du compte bancaire « Glori Cavalli Euvrard » IBAN : FR76 3000 3003 0300 1501 1407 817 BIC : SOGEFRPP en précisant le libellé de la formation et le nom du participant.

5. Prise en charge par un Organisme financeur

Lorsque la formation est prise en charge par un Organisme financeur, Glori Cavalli Euvrard demande au Client ou au Participant de : (i) faire la demande de prise en charge et de s'assurer de la bonne fin de cette demande avant le début de la formation ; (ii) ne pas demander le bénéfice de la subrogation de paiement auprès de celui-ci. À l'issue de la formation, Glori Cavalli Euvrard s'engage à transmettre au Participant ou au Client et à l'Organisme financeur concerné les justificatifs de présence qui permettront la prise en charge des frais d'inscription par ledit Organisme. Glori Cavalli Euvrard est certifiée par Qualiopi pour les formations.

6. Convocation et attestation de présence

6.1. Une convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée, par voie de courrier électronique, au Participant une semaine avant le début de la formation. Glori Cavalli Euvrard ne peut être tenue responsable de la non réception de celle-ci et de l'éventuelle absence du Participant à la formation de ce fait.

6.2. Une attestation de présence, établie en conformité avec les feuilles d'émargement, sera adressée au Participant après la formation.

7. Annulation - report - remplacement

7.1. Toute annulation par le Client ou le Participant doit être communiquée par écrit à glori Cavalli Euvrard à l'adresse euvsrdglori@gmail.com.

7.2. En cas d'annulation par le Client ou le Participant moins de 10 jours francs avant le début de la formation, les frais d'inscription seront facturés à hauteur de 20% du prix total par Glori Cavalli Euvrard.

7.3. Toute action de formation commencée est due intégralement. En cas d'absence le jour de la formation, l'ensemble des frais d'inscription restera dû et aucun remboursement ne pourra être effectué.

Conditions générales de vente

7. Annulation - report - remplacement

7.4. Le remplacement d'un Participant par une personne de la même Société est accepté sans frais jusqu'à 2 jours ouvrés avant le début de la formation. Les remplacements ne sont pris en compte qu'à réception d'un courrier électronique à l'adresse euvsardglori@gmail.com. Tout remplacement à l'initiative du Participant ou du Client intervenant moins de 2 jours ouvrés avant le début de la formation sera considéré comme une nouvelle inscription, donnant lieu au paiement des frais d'inscription correspondants.

7.5. Glori Cavalli Euvsard se réserve le droit de refuser tout Participant n'ayant pas réglé la totalité de son inscription avant le début de la formation.

7.6. Glori Cavalli Euvsard se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint au plus tard 7 jours avant le début de la formation. Dans le cas d'un report de date décliné par le Participant, Glori Cavalli Euvsard procédera au remboursement des frais d'inscription. Dans tous les cas, l'annulation ou le report d'une formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

8. Propriété intellectuelle

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme, utilisé dans le cadre des formations reste la propriété exclusive du formateur, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle. Les Participants et les Clients ne doivent ni modifier, ni diffuser ou céder, même à titre gratuit, l'ensemble de ces documents quelle qu'en soit la forme. Le non-respect de cette disposition est constitutif d'un acte de contrefaçon susceptible d'entraîner des sanctions civiles et pénales conformément aux articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

9. Données personnelles

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679, Glori Cavalli Euvsard s'engage à respecter les données personnelles du Client et du Participant et à ne pas les communiquer à des tiers. Le Client et le Participant consentent à ce que les informations communiquées lors de l'inscription soient utilisées par Glori Cavalli Euvsard afin de les informer de ses activités et de leur proposer d'y participer. Le Client et le Participant disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils peuvent exercer en adressant un courrier électronique à l'adresse euvsardglori@gmail.com.